

**Direction des Archives de France**  
**Bulletin d'information francophone sur l'EAD, n° 33, septembre-octobre**  
**2008**

**Sommaire**

**16<sup>e</sup> Congrès international des archives, Kuala Lumpur (Malaisie), 21-27 juillet 2008**

**72<sup>e</sup> Congrès annuel de la Société des archivistes américains et symposium "L'EAD a 10 ans"**

---

**16<sup>e</sup> Congrès international des archives, Kuala Lumpur (Malaisie), 21-27 juillet 2008**

Du 21 au 27 juillet 2008, les Archives nationales de Malaisie ont accueilli le 16<sup>e</sup> Congrès international des archives (<http://www.kualalumpur2008.ica.org/fr>), événement qui coïncidait avec le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Branche régionale pour l'Asie du sud-est SARBICA et le 60<sup>e</sup> anniversaire du Conseil international des archives (ICA). Autour du thème générique « Archives, gouvernance et développement : bâtir la société du futur », les participants pouvaient assister à différentes sessions et ateliers illustrant tous les domaines de la pratique archivistique, collecte, traitement, conservation, communication et valorisation. Si l'archivage électronique et la gestion des archives courantes et intermédiaires étaient les sujets dominants, il a aussi été question de normalisation de la description archivistique, avec la présentation officielle à la communauté internationale des deux nouvelles normes internationales, à savoir la *Norme internationale pour la description des fonctions* ou ISDF et la *Norme internationale pour la description des institutions de conservation des archives* ou ISDIAH, et une session sur l'ICA et les normes de description. Qu'est-ce qu'une norme ? Pourquoi les normes ? Qui les élabore ? Quels en sont les principes d'élaboration ? Le point de départ a été les années 1980, avec l'élaboration des premières normes, pour différentes raisons : économie de ressources, permettre une meilleure recherche et un échange des informations. En 2000, le Comité des normes de description a également élaboré un manuel pour la préparation et la présentation des instruments de recherche archivistiques. L'évolution récente est la prise de conscience que la description concerne non seulement les archives et les producteurs des archives mais également leurs fonctions. Une plus grande participation des pays d'Amérique latine, d'Afrique, du monde arabe et d'Asie serait souhaitable.

Le Comité des normes et bonnes pratiques de ICA proposait quatre ateliers. Les trois premiers portaient sur les stratégies de mise en œuvre des normes de ICA, le dernier était un forum de discussion sur la révision de ISAD et d'ISAAR. Ces séances ont été l'occasion d'échanger avec des archivistes de pays peu représentés dans les instances de normalisation de ICA (pays asiatiques et africains notamment) mais en pleine réflexion pour une mise en œuvre des normes. On peut toutefois regretter que les archivistes francophones aient peu participé aux discussions relatives aux évolutions des normes.

Quelques points sont à retenir de ces échanges très riches. Plusieurs archivistes ont fait le constat qu'il était difficile pour les utilisateurs de parcourir des descriptions comportant de multiples niveaux. Certains souhaiteraient plus d'ouverture d'ISAD(G) concernant la règle de non répétition des informations. D'autres ont insisté sur le fait qu'une distinction doit être établie entre la manière dont on recherche les informations et dont on les saisit. Il faut beaucoup de flexibilité dans l'affichage mais cela ne doit pas interférer avec la saisie de l'instrument de recherche archivistique. La représentation en sortie ne doit pas refléter le format de saisie des données. Il faut permettre aux utilisateurs d'avoir des perspectives multiples de représentation d'un instrument de recherche archivistique. ICA devrait prêter plus d'attention aux utilisateurs.

Une autre difficulté rencontrée par les pays anglo-saxons dans la mise en œuvre d'ISAD(G) est le fait que les descriptions sont souvent réduites et pauvres aux niveaux les plus bas (dossiers, pièces). Au contraire, dans les pays latins, les descriptions sont généralement très détaillées à ces niveaux.

Des commentaires sur les travaux récents sur les normes de description recommandaient que ICA renouvelle son approche en élaborant un modèle conceptuel entités – relations, afin de rendre les normes de ICA plus ouvertes pour différentes stratégies de mise en œuvre. Certains participants ont toutefois souligné le rôle très didactique des normes de ICA ; trop de conceptualisation pourrait rendre leur application difficile.

Un autre fait marquant a été la présentation du logiciel AtoM (acronyme de « Accès à la Mémoire »). L'objectif est d'offrir à la communauté archivistique un logiciel libre :

- qui permette aux services d'archives de rendre leurs collections disponibles en ligne, en particulier ceux qui autrement ne pourraient pas le faire
- qui permette de produire des descriptions archivistiques conformes aux normes de ICA
- qui offre des interfaces multilingues et des fonctionnalités de traduction de contenus
- qui supporte différents types de collections
- qui soit complètement web et convivial et qui suive les bonnes pratiques d'accessibilité
- qui soit flexible et adaptable
- qui soit utile à la fois pour les petites et les grandes institutions
- qui puisse être mis en œuvre par un ou plusieurs services.

L'application permet également la conversion de descriptions archivistiques en instances EAD. La version 1.0 vient d'être rendue publique et peut être téléchargée à : <http://ica-atom.org/>. Les développeurs (la société canadienne Artefactual) prévoient de publier les versions 1.1 et 1.2 dans les prochains mois.

De prime abord, ICA-AtoM est un outil souple et relativement simple, mais dont l'utilisation nécessite une gestion rigoureuse. Le logiciel ne semble en effet pas permettre de gestion des droits des différents utilisateurs. Il est donc impossible d'empêcher la modification, accidentelle ou volontaire, de telle ou telle partie d'un instrument de recherche (par exemple le plan de classement). Il convient également d'émettre quelques réserves sur la saisie des indexations. En effet, le logiciel ne comporte aucune fonction de gestion de thésaurus (création de termes, modification de la hiérarchie, navigation dans l'arborescence).

Pour des institutions non informatisées, souhaitant mettre rapidement et facilement sur Internet des instruments de recherche, avec des notices d'autorité liées et des images numériques associées, c'est une solution intéressante, qui permettra une meilleure diffusion des normes de description de l'ICA.

Par ailleurs, le congrès de Kuala Lumpur a vu la présentation de différents systèmes d'information archivistiques.

L'expérience des Archives nationales d'outre-mer, pour la préparation de la mise en ligne de leurs instruments de recherche (application IREL), a été l'occasion de décrire les problèmes rencontrés (notamment vocabulaire d'instruments de recherche disparates) et les solutions envisagées (repenser des outils globaux d'accès aux instruments de recherche en ligne, nécessaire effort de normalisation). L'abondance des informations mises à disposition des usagers, issues d'inventaires rédigés selon des règles diverses à des époques différentes, sans outils communs d'orientation, présente le double risque de surinformer les chercheurs par des réponses non pertinentes ou au contraire de les leur masquer par un appauvrissement dû aux métadonnées implicites de l'instrument de recherche. Il convient donc de mettre en place un politique forte d'utilisation des listes et notices d'autorité à disposition de l'archiviste sur l'ensemble des instruments de recherche, quels qu'ils soient. Il est également nécessaire de se tourner vers des outils du web sémantique pour gérer un vocabulaire disparate, évoluant avec les instruments de recherche et les sources qu'ils décrivent.

ZoSIA, un système d'information intégré des archives, est en cours de développement aux Archives nationales numériques de Pologne (un prototype peut être testé à : <http://www.nac.gov.pl/cms/main.php>). ZoSIA a été créé pour avoir des informations complètes sur toutes les collections d'archives polonaises afin de les rendre pleinement accessibles en ligne. Les Archives numériques de Pologne prévoient de partager le système avec d'autres archives et institutions gérant des collections d'archives, comme des musées, des bibliothèques et des organismes à but non lucratif. Le système « ZoSIA » facilitera et optimisera la gestion des données et les rendra accessibles en ligne. ZoSIA est aussi le premier système d'information open source d'une telle ampleur élaboré par des institutions du secteur public en Pologne. Le système est basé sur les normes de ICA et leurs substituts électroniques : EAD et EAC. ZoSIA est complètement basé sur des composants libres (PostgreSQL, Python), ce qui rend ZoSIA utilisable quelle que soit la plate-forme technologique. L'application peut être installée sur les principaux systèmes d'exploitation (Linux/Unix, Mac OS X, Windows). La recherche via le système est simplifiée grâce à une interface facile à utiliser.

PARES (Portail Web des Archives espagnoles <<http://pares.mcu.es>>) est un projet du ministère de la Culture espagnol destiné à la diffusion sur Internet du patrimoine historique documentaire espagnol conservé dans 11 centres d'archives. PARES offre un accès libre et gratuit non seulement au chercheur mais à tout citoyen désireux d'accéder aux images numériques des documents des Archives espagnoles. Sont en cours de développement des modules pour la gestion des accès des chercheurs, des salles de lecture et des services de reprographie. Est également en cours de développement un module pour le contrôle interne et la gestion des documents (entrées, sorties, évaluation, mouvements internes, etc.).

La priorité de l'ICA pour les deux prochaines années devrait être la révision des normes ISAD(G) et ISAAR(CPF). Les travaux du Comité des normes et bonnes pratiques se concentreront sur l'harmonisation des normes internationales entre elles, et en principe il ne devrait pas y avoir de changements structurels trop importants. Ainsi, la zone du contrôle d'ISAD(G) doit être harmonisée avec les autres normes de description d'ICA. Quant au chapitre relatif à la création de relations entre les archives, leurs producteurs ou détenteurs et les fonctions des producteurs, chapitre que l'on retrouve dans ISAAR, ISDF et ISDIAH, il sera refondu dans un chapitre commun rendant plus explicite l'articulation des normes entre elles. Cet effort d'homogénéisation est un premier pas vers l'élaboration d'un modèle conceptuel pour la description archivistique. En effet, il ne suffit pas de recenser et de définir les éléments de données. Organiser les informations pour construire un réseau de relations entre les éléments de données constitue l'étape suivante, afin de proposer un modèle unique de référence pour les normes de description, identifiant trois entités correspondant aux documents d'archives (ISAD), aux autorités (ISAAR et ISDIAH) et aux fonctions (ISDF).

---

## **72<sup>e</sup> Congrès annuel de la Société des archivistes américains et symposium "L'EAD a 10 ans"**

L'été 2008 a été riche en événements pour la communauté archivistique, puisque à peine un mois après le congrès international de Kuala Lumpur s'est tenue la 72<sup>e</sup> conférence annuelle de la Société des archivistes américains (SAA) à San Francisco. L'organisation de cette manifestation est immuable d'une année sur l'autre : sessions plénières sur les différents aspects du métier, avec des présentations d'expérience et de cas pratiques, des réunions de groupes de travail et de sections spécialisés, des ateliers et des séances de formation pré-congrès, des stands d'exposants (prestataires dans le domaine de la conservation matérielle, de la numérisation ou de l'encodage des ressources documentaires, commissions de la SAA, consortiums d'institutions patrimoniales...). Cette année, de nombreuses séances étaient consacrées aux descriptions documentaires et aux ressources numérisées en ligne, sans oublier la présentation du projet de conversion rétrospective du Catalogue général des bibliothèques publiques de France, du portail CCFr et de Calames, l'interface de consultation développée par l'Agence bibliographique supérieure de l'enseignement supérieur. Un séminaire d'une journée était également organisé pour les 10 ans de l'EAD. L'accent a plus particulièrement été mis cette année sur le web 2.0 et les interfaces permettant aux utilisateurs d'interagir à la fois avec le contenu des pages web mais aussi entre eux. Le programme détaillé du congrès est disponible à la fois sur le site « officiel » et le wiki « non officiel » de la Société des archivistes américains (<http://www.archivists.org/conference/sanfrancisco2008/index.asp> et [http://www.ibiblio.org/saawiki/2008/index.php/Main\\_Page](http://www.ibiblio.org/saawiki/2008/index.php/Main_Page)). Les comptes rendus de ces différentes réunions et sessions figurent ci-après.

- Groupes spécifiques :
  - Groupe utilisateurs du logiciel « Boîte à outils des archivistes » (Archivists' Toolkit, AT)
  - Table ronde de l'EAD
  - Table ronde OCLC-RLG
  - Section des institutions conservant des manuscrits
  - Section sur la description
  
- Sessions plénières :
  - Session 102. Nous ne sommes pas la destination finale, nous ne sommes que le trajet. Révéler les collections archivistiques sur le Web
  - Session 201. Les instruments de recherche 2.0 : rencontrer les utilisateurs là où ils sont en repensant la présentation des instruments de recherche
  - Session 210. Un vieux crû dans des bouteilles neuves : le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France
  - Session 302. Des instruments de recherche évolutifs pour un traitement minimal
  - Session 309. Vous dites vouloir une révolution... Combiner archives, musées et bibliothèques
  - Session 501 : La prochaine R/Evolution : problèmes et enseignements de la numérisation de masse des collections archivistiques
  - Session 502 : L'intervention avant versement : faites-leur faire le boulot !
  - Session 506. R/Evolution de l'accès : la nouvelle interface de l'application Archives de Californie en ligne
  - Session 602. Après la Révolution : accroître le potentiel de l'EAD

- Symposium « L'EAD a 10 ans »

## **1. Groupes de travail et sections spécialisés**

### ***Groupe utilisateurs du logiciel « Boîte à outils des archivistes » (Archivists' Toolkit, AT)***

AT est une application open source de base de données relationnelle, développée par un consortium d'universités et d'établissements de l'enseignement supérieur (Université de Californie à San Diego, cinq Collèges de l'université du Massachusetts, etc.; voir bulletin EAD n° 21 <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1273>>). Ce logiciel permet de créer des descriptions conformes à la norme américaine DACS (Décrire les archives : une norme de contenu) et des notices d'autorité conformes à la norme ISAAR(CPF). Il présente également des fonctionnalités d'exports dans les formats XML/EAD, MARXML, METS, MODS et Dublin Core. Le logiciel est de plus en plus utilisé aux États-Unis, par des institutions de toute taille, et une liste de discussion, très active, a déjà permis l'ajout ou l'amélioration de fonctionnalités. Une nouvelle version devrait être rendue disponible d'ici la fin de l'année, avec notamment un système de saisie rapide des données adaptable en fonction des besoins, ou encore des possibilités d'imports de documents EAD.

La réunion a été l'occasion pour certains utilisateurs de témoigner de leur expérience. Ainsi, la Bibliothèque de théologie Pitts (Université d'Emory, Atlanta; <http://www.pitts.emory.edu>), a choisi AT pour avoir une application unique lui permettant tout à la fois de gérer les acquisitions et de localiser les fonds (informations jusqu'alors enregistrées dans Excel), et de produire des instruments de recherche (élaborés sous Word puis convertis en HTML pour être publiés sur le web) et des notices d'autorité (créées sous MARC). La mise en œuvre du logiciel a été précédée d'une reprise de l'existant avec import des fichiers Excel et Word dans AT. Toutefois, cette reprise des données n'a été rendue possible que par le faible volume des fichiers : 1600 fichiers Excel ont été importés dans le module de gestion des entrées de AT et 400 fichiers Word contenant les instruments de recherche correspondants ont été mis en relation avec des entrées. L'Académie des sciences de Californie (<http://www.calacademy.org>) a suivi la même démarche de mise à niveau des données avant leur intégration dans la AT, mais les informations étaient beaucoup plus dispersées et les arriérés de traitement étaient encore plus importants, ce qui a rallongé d'autant les délais.

Les Archives de l'université de New-York ont quant à elles choisi d'utiliser le logiciel dans le cadre d'un projet de numérisation de photographies relatives à Washington Square dans le quartier de Greenwich village (<http://www.nyu.edu/library/bobst/research/arch/>). Les responsables du projet ont retenu AT pour les avantages suivants : l'application présente des fonctions d'export en EAD et en MARC, un utilisateur n'a pas besoin de connaître l'EAD pour saisir des données et l'interface de saisie est relativement simple. Mais les Archives de l'université de New-York se sont heurtées à plusieurs inconvénients : un seul utilisateur à la fois peut travailler sur un instrument de recherche ; la saisie des données est ralentie par la navigation entre plusieurs écrans ; le mode de saisie rapide des données est pour le moment adapté à la description d'ensemble d'un fonds ou d'une collection, mais pas au niveau de la pièce ; les feuilles de style sont très élémentaires ; enfin, pour sauvegarder, il faut à chaque fois fermer puis réouvrir le fichier sur lequel on travaille.

Pour en savoir plus, voir : <http://www.archiviststoolkit.org/>

### ***Table ronde de l'EAD***

La Table ronde de l'EAD est un groupe d'utilisateurs qui assure la maintenance des pages d'aide technique de l'EAD et qui contribue à la diffusion des informations concernant le standard (voir <http://www.archivists.org/saagroups/ead/>). Toutefois, avec la re-création du groupe de travail chargé de faire évoluer l'EAD vers une version stable, certains membres de la Table ronde de l'EAD pensent qu'il est nécessaire de redéfinir ses missions pour prendre en compte l'élargissement de la famille des formats d'encodage de la description archivistique : EAC-CPF (Contexte archivistique encodé – Collectivités, personnes, familles) pour les producteurs, EAC-F (Contexte archivistique encodé – Fonctions) pour les fonctions des producteurs, EAG (Guide archivistique encodé) pour les institutions de conservation des archives. Par ailleurs, on peut s'interroger sur l'articulation de cette Table ronde par rapport à d'autres groupes apparentés de la SAA (section sur la description, table ronde sur les métadonnées et les objets numériques, sous-comité technique des normes de description). Un groupe restreint sera créé en septembre 2008 pour faire des propositions qui seront diffusées ensuite pour discussion sur la liste EAD.

En 2007, un schéma de l'EAD a été développé, mais conformément à la DTD de 2002. Une révision de l'EAD semble nécessaire pour une prise en compte des espaces de noms dans les autres formats d'encodage (EAC-CPF et EAC-F). Une simplification serait également souhaitable, avec moins de balises de contenu mixte, la suppression des éléments <label> et <head> et la restriction de <archdesc> à la description archivistique. La révision de l'EAD et l'élaboration des schémas EAC-CPF et EAC-F doivent être menés de pair. Les différents formats doivent partager des éléments et des attributs communs. Le schéma EAC-CPF en cours de développement devra être interopérable et compatible avec les bases de données. Il devra pouvoir être utilisé dans des contextes autres que celui de la description des producteurs d'archives, dans une perspective d'échange des données.

### ***Table ronde OCLC-RLG***

En juillet 2006, le Research Library Group (RLG) et le Online Computer Library Center (OCLC), deux des principales organisations dans le monde des bibliothèques, ont fusionné. Les produits et services de RLG sont progressivement intégrés dans ceux d'OCLC. Quant à ses programmes de recherche, ils ont donné lieu à la création d'un nouveau département au sein de OCLC Programmes et Recherche (voir bulletin EAD n° 25 <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1277>>). La réunion a été l'occasion de faire le bilan des projets OCLC-RLG en cours.

WorldCat, le catalogue en ligne de l'OCLC qui contient les données relatives à plus de 10 000 bibliothèques publiques et privées dans le monde, est en accès libre via Internet sur <http://www.worldcat.org/> depuis août 2006. WorldCat est en cours d'évolution (le prototype de la nouvelle interface devrait être achevé en décembre 2008), afin de mieux prendre en compte les attentes des utilisateurs. Ces évolutions reposent sur la prise en compte des problèmes rencontrés par les utilisateurs dans la consultation du catalogue. Quels sont les modes de cheminement des internautes ? Est-ce que les informations contenues dans WorldCat leur sont utiles ? Comment peuvent-ils y accéder ? Par ailleurs, WorldCat, qui au départ ne concernait que les imprimés, devrait à présent s'étendre aux documents numériques. Enfin, WorldCat devrait prochainement absorber ArchiveGrid, un service en ligne développé par le RLG qui permet de consulter près d'un million de descriptions de collections d'archives détenues par des milliers d'établissements à travers le monde, bibliothèques, musées, sociétés d'histoire ou services d'archives (<http://www.oclc.org/ca/fr/archivegrid/default.htm>). Toutefois, l'accès à ArchiveGrid est payant pour le moment, alors que la consultation de Worldcat est gratuite.

OCLC et Google Inc. ont signé une entente pour échanger des données qui faciliteront la découverte des collections des bibliothèques par le biais des services de recherche de Google. Selon les dispositions de l'entente, les bibliothèques membres d'OCLC participant au programme Google Recherche de livres™, qui rend interrogeables les textes intégraux de plus d'un million de livres, pourront partager leurs notices MARC dérivées de WorldCat avec Google afin de faciliter la découverte de leurs collections par le biais de Google. Google Recherche de livres sera relié à WorldCat.org, ce qui dirigera le trafic vers les catalogues en ligne et les autres services des bibliothèques. Google partagera avec OCLC des données et des liens vers des livres numérisés ce qui rendra possible la représentation des collections numérisées des bibliothèques membres d'OCLC dans WorldCat.

Les métadonnées de WorldCat seront mises à la disposition de Google par OCLC ou par les bibliothèques membres qui participeront au programme Google Recherche de livres.

Google a récemment lancé une interface de programmation applicative (API) qui fournit des liens aux livres de Google Recherche de livres en utilisant les numéros ISBN, LCCN et OCLC. Cette API permet aux utilisateurs de WorldCat.org de se relier à des livres que Google a balayés par le biais d'un lien « Obtenez ce livre ». Le lien fonctionne dans les deux sens : si un utilisateur trouve un livre dans Google Recherche de Livres, un lien peut souvent mener à des bibliothèques locales via WorldCat.org.

OCLC vient de développer le Web Harvester (Moissonneur Web), un nouveau produit qui permet aux bibliothèques et autres établissements patrimoniaux de recueillir et d'ajouter du contenu Web à leurs collections numériques gérées par le logiciel CONTENTdm. Le Web Harvester d'OCLC a été développé grâce à la collaboration de plusieurs bibliothèques, archives et universités durant une période de sept ans. Il répond au besoin de recueillir et de gérer du contenu résidant sur le Web alors que les sources d'information se déplacent constamment sur Internet.

Un nouveau service de OCLC, pour l'instant en version beta, regroupe de l'information sur les auteurs : il s'agit de WorldCat Identities, qui concerne 20 millions d'« identités », essentiellement des personnes physiques mais aussi des collectivités. Les informations sont compilées à partir de différentes sources incluant

des informations extraites de WorldCat. WorldCat Identities rassemble, sur une même page, les données biographiques sur un auteur, en y associant les variantes des noms, la liste des ouvrages publiés de/et sur l'auteur, une ligne de citation des publications de l'auteur, des noms associés (co-auteurs, collaborateurs, traducteurs, éditeurs...), ce qui permet de relancer une recherche combinée, les couvertures des livres, les publications dans d'autres langues, une frise chronologique permettant de visualiser les publications par et sur la personne de son vivant et les publications posthumes, des liens avec Wikipédia... Un groupe de projet de « mise en relation des noms », composé de bibliothécaires et d'archivistes, est en train d'élaborer des scénarios qui permettront d'identifier les utilisateurs potentiels. Ce groupe travaille en liaison avec le groupe international chargé de faire évoluer l'EAC, pour que le standard soit compatible avec d'autres formats de structuration des données d'autorité et pour qu'il soit intégré à WorldCat Identities.

Un nouveau programme de recherche intitulé « Ouvrir réellement les archives » vient d'être lancé par le département programmes et Recherche d'OCLC-RLG. Ce programme se décompose en sept sous-projets :

- recenser les outils permettant d'évaluer les arriérés de traitement des collections ;
- analyser les outils libres de production et de publication d'instruments de recherche XML/EAD ;
- évaluer l'état de traitement des collections ;
- repérer les collections non décrites, celles qui sont décrites mais non accessibles en ligne, et celles qui sont en ligne mais que l'on ne peut pas retrouver par des moteurs de recherche ;
- accroître la proportion de collections spéciales numérisées ;
- analyser les environnements de consultation des archives pour améliorer leur interrogation ;
- faire une synthèse des pratiques actuelles de mise à disposition des archives et des collections spéciales.

Pour en savoir plus sur les services et projets OCLC, voir : <http://www.oclc.org/fr/fr/default.htm>  
Programmes et Recherche.

### ***Section des institutions conservant des manuscrits***

Cette section regroupe les institutions de conservation de manuscrits et de collections dites « spéciales ».

Une grande partie de la réunion a été consacrée au Web 2.0 et à son utilisation pour mieux faire connaître et valoriser les collections de manuscrits.

Les outils du Web 2.0 sont multiples.

Les fils RSS permettent aux internautes d'être tenus informés des nouveaux contenus d'un site Internet sans avoir à le consulter. Le format RSS permet de décrire le contenu d'un site web, dans un fichier XML, afin de le rendre exploitable par des tiers. Le fichier (ou flux RSS), contenant les informations à diffuser, est maintenu à jour afin de constamment contenir les dernières informations à publier. Ainsi, les Archives nationales du Royaume-Uni donnent la possibilité aux internautes de souscrire à des fils RSS pour être tenus informés des nouveautés de leur site (<http://www.nationalarchives.gov.uk/rss/?homepage=news-rss>).

Le podcasting ou baladodiffusion, est un moyen gratuit de diffusion de fichiers audio ou vidéo (ou autres) sur Internet. Par l'entremise d'un abonnement aux flux RSS, le podcasting permet aux utilisateurs l'écoute ou le téléchargement automatique d'émissions audio ou vidéo pour les baladeurs numériques en vue d'une écoute immédiate ou ultérieure. Le département des Collections spéciales de l'université de Floride du Sud utilisent les podcasts pour mettre en valeur leurs collections et fournir aux utilisateurs des conseils pratiques pour une première visite (<http://itunes.usf.edu/>).

Un blog est un site web constitué par la réunion de billets agglomérés au fil du temps et souvent classés par ordre antéchronologique (les plus récents en premier). Chaque billet est, à l'image d'un journal intime, un ajout au blog. Le « blogueur » y délivre souvent un contenu textuel, enrichi d'hyperliens et d'éléments multimédias, sur lequel chaque lecteur peut apporter des commentaires. Plusieurs institutions patrimoniales américaines ont créé des blogs, autour d'un fonds en particulier, d'une thématique donnée (études afro-américaines de la Bibliothèque Beinecke des livres rares et manuscrits à l'université de Yale <<http://beineckejwj.wordpress.com/>>) ou de l'ensemble des collections d'une institution (département des Collections spéciales de l'université de Houston <<http://weblogs.lib.uh.edu/speccol/category/collections/>>). Le département des collections spéciales de l'université de Caroline du Nord à Chapel Hill a créé un blog sur le fonds du photographe Hugh Morton, pour informer le grand public de l'état d'avancement de ce fonds et pour solliciter des internautes des renseignements complémentaires sur des documents photographiques non identifiés (le blog est consultable à : <http://www.lib.unc.edu/blogs/morton/>). Cette expérience montre qu'il ne suffit pas de développer un blog, encore faut-il le faire connaître, par des annonces sur les listes de diffusion idoines et sur

d'autres blogs. Le succès d'un blog dépend de plusieurs facteurs : développer un lectorat, choisir un graphisme simple, adopter un style de rédaction encourageant la participation des visiteurs du blog, contribuer régulièrement, répondre aux commentaires pour amorcer un dialogue, donner du contenu pour les professionnels et le public mais faire en sorte que le contenu soit compréhensible du grand public...

Un wiki est un système de gestion de contenu de site web rendant ses pages web librement modifiables par tous les visiteurs qui y sont autorisés. Les wikis sont généralement utilisés pour faciliter l'écriture collaborative de documents avec un minimum de contraintes. Ainsi, les Archives nationales du Royaume-Uni ont créé le wiki « Vos Archives » ([http://yourarchives.nationalarchives.gov.uk/index.php?title=Home\\_page](http://yourarchives.nationalarchives.gov.uk/index.php?title=Home_page)) pour permettre aux usagers des archives britanniques, après enregistrement sur le site, d'enrichir les notices des inventaires, de faire des transcriptions, ou de rentrer des informations utiles sur n'importe quel sujet de recherche en liaison avec les archives britanniques, nationales ou non.

Flickr est un site web de partage de photographies et vidéos gratuit, avec certaines fonctionnalités payantes (<http://www.flickr.com/>). Développé par Ludicorp, une société canadienne de Vancouver en 2004, ce site populaire est aussi utilisé par les photographes professionnels. Flickr permet aux utilisateurs de classer leurs images en leur associant des mots-clés, ceux-ci pouvant être ensuite utilisés pour des recherches ciblées. Ainsi, la Bibliothèque du Congrès a déposé plus de 3000 images numériques issues de deux collections photographiques sur Flickr (voir ci-après session 102), de même que les Bibliothèques nationales d'Australie, de Nouvelle-Zélande, la Société historique du Wisconsin, les Collections numériques de la bibliothèque de l'université du Delaware, etc.

Créé en 2005, YouTube est un site web d'hébergement de vidéos sur lequel les utilisateurs peuvent envoyer, visualiser et se partager des séquences vidéos. Afin de mettre en valeur leur collection Son et images en mouvement, les Archives de l'Ontario ont mis en ligne quelques vidéos sur YouTube, afin d'attirer de nouveaux publics (<http://ca.youtube.com/ArchivesOfOntario>).

MySpace (<http://www.myspace.com/>) est un site Internet de réseau social fondé aux États-Unis, qui met gratuitement à disposition de ses membres enregistrés un espace web personnalisé, permettant d'y faire un blog, d'y entreposer ses compositions musicales et d'y remplir diverses informations personnelles. Le site possède aussi un système de messagerie qui permet par ailleurs d'y poster ses photographies. Facebook (<http://www.facebook.com/>) est également un site web de réseau social, plus visité que MySpace, destiné à rassembler des personnes proches ou inconnues, en priorité dans les pays anglophones. Les Archives nationales du Royaume-Uni sont très représentées sur Facebook.

Le site de la Société historique du Wisconsin (<http://www.wisconsinhistory.org>) est un exemple d'utilisation combinée de différents outils du Web 2.0 : syndication avec des fils RSS pour tenir les internautes informés de la mise en ligne de collections numérisées, possibilité offerte d'ajouter du contenu dans un « dossier » ou d'envoyer des pages à un tiers par mail, création d'un blog « pour recueillir les commentaires des usagers sur tel ou tel document, dépôt dans Flickr d'images numériques afin de corriger et d'enrichir des catalogues...

On trouvera d'autres exemples d'utilisation, par des institutions patrimoniales, d'outils du Web 2.0 à l'adresse suivante : <http://www.archivesnext.com>

### ***Section sur la description***

La réunion a permis de faire le point sur l'état d'avancement de différents projets de normes de description au sein de la SAA ou dans d'autres instances de normalisation.

De septembre à août 2008, le sous-comité des normes de description de la SAA (TSDS) a travaillé à la révision et à la diffusion de normes de description archivistique. Le sous-comité a ainsi examiné les deux projets de normes du Conseil international des archives sur les fonctions et sur les institutions de conservation et la nouvelle version des Règles pour la description des documents d'archives canadiennes (voir ci-après). Le sous-comité a également répondu à l'appel à commentaires du Conseil de la Société des archivistes américains sur les Protocoles pour les documents d'archives des Natifs Américains (<http://www2.nau.edu/libnap-p/index.html>). En avril 2006, un groupe d'archivistes, de bibliothécaires, de conservateurs de musées, d'historiens et d'anthropologistes s'est réuni à la Bibliothèque Cline de l'université d'Arizona du Nord. Parmi eux, des représentants de communautés de Natifs Américains. Le groupe s'est réuni pour identifier les bonnes pratiques professionnelles pour la préservation et l'utilisation des documents d'archives des Amérindiens conservés par des organismes non tribaux.

En 2007-2008, le Comité ALA (Association des bibliothèques américaines) pour le catalogage : Description et Accès (CC:DA) a poursuivi ses travaux sur les Règles pour la Description et l'Accès des

Ressources (RDA), qui succéderont aux AACR2. Les RDA sont conçues pour être utilisées dans un environnement numérique et sont basées sur les modèles conceptuels FRBR (Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques) et FRAR (Spécifications fonctionnelles des données d'autorité) (voir bulletin EAD n° 29 <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1281>>). La parution du projet complet de la future norme RDA est annoncée pour octobre 2008. La publication définitive devrait intervenir début 2009. Pour en savoir plus : <http://www.collectionscanada.ca/jsc/>

La Section des livres rares et des manuscrits de l'Association des bibliothèques de recherche est en train d'élaborer une norme de catalogage des manuscrits isolés ou norme DCRM(MSS). La norme de description DACS (Décrire les archives : une norme de contenu), diffusée par la SAA en 2004, traite principalement des collections de manuscrits. La norme DCRM(MSS) fournira des recommandations pour le catalogage de manuscrits isolés. La norme couvrira les manuscrits isolés papier, microfilmés ou numériques. Les manuscrits musicaux, les cartes et les documents graphiques ne seront pas pris en compte par la norme. Le descriptif du projet est disponible sur le site de l'ALA : [http://www.rbms.info/committees/bibliographic\\_standards/dcrm/dcrmss/dcrmss.html](http://www.rbms.info/committees/bibliographic_standards/dcrm/dcrmss/dcrmss.html)

Après avoir consulté la communauté archivistique canadienne en 2005 le Comité canadien de description archivistique a révisé les Règles pour la description des documents d'archives (RDDA). Ces révisions ont porté sur l'Exposé des principes, les règles permettant que les séries organiques soient le plus haut niveau de description, les règles pour la description des collections et des documents isolés. Les RDDA révisées ont été diffusées pour commentaires en janvier 2008. Une nouvelle version, prenant en compte les commentaires, a été publiée en juillet. Par ailleurs, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a élaboré en interne un Abrégé des RDDA, qui donne des règles pour la description des documents d'archives aux niveaux de description globaux (fonds, collection, série, dossier). Avec le soutien du Comité canadien de description archivistique, BAC prépare la mise à disposition sur Internet de l'abrégié. L'Abrégé des RDDA a été présenté à la communauté canadienne lors de la conférence annuelle de l'Association des archivistes canadiens, à Fredericton, New Brunswick, les 11-14 juin 2008. Pour en savoir plus : <http://www.cdncouncilarchives.ca/f-archdesrules.html>

Ces différents rapports ont été suivis d'une communication de Gerald Stone (Bibliothèque et Archives Canada), « Les normes sont-elles nécessaires? », communication déjà présentée au congrès annuel de l'Association des archivistes canadiens, en juin dernier (voir bulletin EAD n° 32 <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1687>>). Depuis 25 ans, les archivistes élaborent des normes et des règles de description. Aujourd'hui, ces outils semblent avoir atteint une certaine maturité. Les normes font l'objet de révisions (RDDA), de prolongements (ISDF et ISDIAH complètent ISAAR(CPF)), de précisions complémentaires (ajout de chapitres aux RDDA pour les objets, les documents philatéliques, les archives électroniques et les documents isolés). Il s'agit maintenant de voir plus loin que les normes de description et de se concentrer davantage sur les besoins et les comportements de nos utilisateurs. Il serait souhaitable d'impliquer les usagers dans l'évolution des interfaces de recherche et de consultation. Les usagers joueront un rôle de plus en plus important dans la création des métadonnées. Il s'agit de rendre possibles de nouveaux modes de recherche, de navigation et de consultation, de faire converger l'accès du patrimoine documentaire. Les communautés de gestionnaires de l'information devront développer des stratégies collaboratives et rendre les partenariats effectifs.

## **2. Sessions plénières**

### ***Session 102. Nous ne sommes pas la destination finale, nous ne sommes que le trajet. Révéler les collections archivistiques sur le Web***

Bien que les chercheurs apprécient le classement et la description des fonds d'archives, ils n'aiment pas avoir à consulter de nombreux sites Web pour trouver des ressources. Les deux intervenantes ont traité des impacts que peuvent avoir sur les usagers les nouveaux modes de mise à disposition des images et des informations. Les financements ont jusqu'ici abouti à l'élaboration de sites web coûteux mais peu utilisés. Nos collections restent largement méconnues dans la galaxie Internet. Nous devons aller à la rencontre des utilisateurs et nous assurer qu'ils pourront retrouver nos documents sur la toile.

La première présentation était faite par Lena Zentall de la Bibliothèque numérique de Californie (California Digital Library ou CDL). La Bibliothèque numérique de Californie s'efforce de rendre ses sources primaires plus visibles sur Internet en essayant d'identifier les publics susceptibles d'être intéressés par tel ou tel type de sources. Ainsi, les collections de la Bibliothèque numérique de Californie sont accessibles depuis deux sites, qui correspondent chacun à deux types de publics :

- Archives de Californie en ligne (Online Archives of California, OAC), pour la consultation des guides d'orientation et des instruments de recherche détaillés (<http://www.oac.cdlib.org/>)
- Calisphere, pour les images numériques des documents primaires (<http://www.calisphere.universityofcalifornia.edu/>).

OAC s'adresse aux archivistes, aux historiens et aux chercheurs expérimentés, tandis que Calisphere est destiné au grand public et aux enseignants. Dans Calisphere, des métadonnées sont associées aux images numériques qui sont organisées par collections thématiques, indépendamment de la provenance des documents. Toutefois, il est possible d'accéder depuis Calisphere vers l'instrument de recherche disponible dans OAC pour en savoir plus.

Il est possible d'accéder aux collections de la Bibliothèque numérique de Californie sur différentes interfaces de consultation. Par exemple, les documents relatifs aux Chinois en Californie peuvent être retrouvés aussi bien sur la plate-forme Archives de Californie en ligne (<http://content.cdlib.org/view?docId=kt5p3019m2&doc.view=items>) que dans Calisphere ([http://www.calisphere.universityofcalifornia.edu/calcultures/ethnic\\_groups/ethnic2.html](http://www.calisphere.universityofcalifornia.edu/calcultures/ethnic_groups/ethnic2.html)) ou sur le site de la Bibliothèque du Congrès, dans un dossier thématique intitulé « Mémoire américaine » (<http://lcweb2.loc.gov/ammem/award99/cubhtml/>).

Différentes stratégies de mise en valeur des sources primaires sont possibles :

1. numériser et diffuser du contenu sur le Web : cela demande un faible effort (une fois que l'infrastructure existe) et le retour sur investissement est très élevé. Plus de 40% du trafic de Calisphere est généré par des recherches sur Google ;
2. faire appel à des agrégateurs pour fournir une interface unique à des ressources produites et/ou maintenues dans des emplacements différents, ce qui demande un effort important pour un retour sur investissement moyen ;
3. sélectionner les documents les plus remarquables, ce qui demande beaucoup d'effort, avec des retours prometteurs mais encore difficiles à évaluer.

L'étape suivante consiste à aller à la rencontre de nouveaux publics en se déplaçant vers de nouveaux espaces sur Internet. Par exemple, la Bibliothèque numérique de Californie a ajouté des liens vers Wikipédia. Le trafic initié à partir des ressources entrées dans Wikipédia est le fait d'internautes individuels recherchant des informations détaillées sur le sujet spécifique de leur recherche. La Bibliothèque numérique de Californie projette également de créer un blog sur Calisphere pour documenter davantage les images numériques et inciter les usagers à poster des commentaires.

La deuxième présentation, par Helena Zinkham du département des imprimés et des photographies de la Bibliothèque du Congrès, était consacrée sur un projet pilote de mise en ligne de 3500 photographies de la Bibliothèque du Congrès sur le site Flickr.

Les utilisateurs qui recherchent des photographies ne pensent ni aux bibliothèques ni aux services d'archives, mais d'abord aux musées et aux agences photographiques. Malgré les importants efforts en matière de numérisation, les collections photographiques des archives et des bibliothèques restent peu connues du grand public. Les images doivent par conséquent être diffusées sur des sites grand public, à la rencontre des utilisateurs. 24 heures après leur dépôt sur Flickr, les images numériques de la Bibliothèque du Congrès avaient toutes été visualisées en 650 000 vues, 420 avaient fait l'objet de commentaires et 1200 avaient été classées par des internautes dans leurs favoris. L'utilisation du Web 2.0 offre des avantages : mise à disposition plus large des collections, qui gagnent en visibilité et recueil des informations sur ces collections. Mais elle présente aussi plusieurs inconvénients : les collections perdent de leur signification (les informations contextuelles disparaissent), la provenance des fonds n'est pas respectée, enfin les collections non numérisées sont exclues de ce mode de diffusion. La Bibliothèque du Congrès a commencé à créer des liens des entrées de son catalogue vers les images sur Flickr.

### ***Session 201. Les instruments de recherche 2.0 : rencontrer les utilisateurs là où ils sont en repensant la présentation des instruments de recherche***

La nature interactive, centrée sur les utilisateurs des technologies émergentes du Web 2.0 offre aux archivistes l'opportunité de re-conceptualiser la présentation en ligne de leurs instruments de recherche. Cette session examinait les résultats d'études utilisateurs et leur impact sur les évolutions de sites Web donnant accès à des instruments de recherche.

En 2007, les bibliothèques de l'université de Duke ont migré tous leurs instruments de recherche EAD, ses métadonnées et ses collections numériques vers une nouvelle plate-forme libre, appelée Tripod. La nouvelle interface de consultation (<http://library.duke.edu/uarchives/>) permet une meilleure contextualisation des unités documentaires, la génération automatique de nuages de mots-clés à partir des termes (comme dans WorldCat). Après cette migration, les bibliothèques de l'université de Duke ont conduit une enquête utilisateurs, tant pour améliorer l'affichage et la navigation de ces ressources que pour identifier les outils du Web 2.0 qui pourraient faire participer davantage les utilisateurs. « Il ne s'agit plus seulement de présenter les collections mais de permettre aux usagers d'en faire quelque chose ».

Les Archives de l'université de l'État de l'Oregon mènent une réflexion similaire, en « tentant d'explorer la nature dynamique, interactive et changeante des relations entre l'archiviste et l'utilisateur dans un monde Web 2.0 », bien qu'aucun instrument de recherche EAD ne soit disponible pour le moment (<http://osulibrary.oregonstate.edu/archives/>). Les instruments de recherche contemporains ne sont pas figés et évoluent sans cesse. Aujourd'hui, ce sont plus les métadonnées que l'indexation qui guident les usagers. Les attentes de ces derniers évoluent. La plupart d'entre eux ne passent jamais par la page d'accueil mais arrivent directement dans un instrument de recherche via Google.

Pour la conception et le développement d'une interface EAD facilitant la consultation et l'interrogation des instruments de recherche par les utilisateurs, les Archives de l'université Brigham Young (université principale des Mormons ; <http://www.byu.edu/>) se sont fixés plusieurs objectifs :

- développer une interface qui ne soit pas statique et qui ne donne pas accès simplement à des copies numériques d'instruments de recherche imprimés ;
- faire en sorte que l'interface ait des fonctionnalités de mise en réseau social, qu'elle permette aux utilisateurs de générer du contenu ;
- offrir une possibilité de recherche avancée ;
- utiliser des URLs simples persistantes.

Le développement de la plate-forme de consultation interface s'est fait à partir d'une analyse comparative de différents sites (Archives de Californie en ligne, Bibliothèque de publique de Denver, Archives numériques du Nord-Ouest, Expédition « Ours polaire » sur le site de la Bibliothèque Bentley de l'université du Michigan) et d'une étude des besoins des utilisateurs. Les résultats d'une étude menée auprès des utilisateurs ont montré que la terminologie archivistique était source de confusion, que les usagers étaient généralement insatisfaits des instruments de recherche en ligne et qu'ils recherchaient avant tout l'accès direct à la pièce, avec des descriptions qui soient compréhensibles. Un prototype a été développé. L'affichage des instruments de recherche se fait sous deux vues. Un menu arborescent dépliant permet aux usagers de naviguer dans le contenu de l'instrument de recherche. Le contexte immédiat d'une unité documentaire est toujours indiqué. Deux modes d'interrogation sont possibles, correspondant aux attentes du grand public (recherche documentaire) et des archivistes ou des chercheurs plus expérimentés (navigation arborescente à partir de la liste des fonds puis au sein des différents niveaux d'un instrument de recherche). La navigation sociale a le pouvoir de révolutionner véritablement les instruments de recherche archivistiques (annotations, flux RSS, balisage, signets, etc.).

### ***Session 210. Un vieux crû dans des bouteilles neuves : le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France***

La session présentait, pour la première fois hors de France, la version informatisée du catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France (CGM), soit 116 volumes imprimés publiés entre 1849 et 1993. Ce projet a été mené en partenariat par la DLL, la sous-direction des bibliothèques du Ministère de l'Enseignement supérieur, et la BNF.

La première intervention, par Florent Palluault (chef du projet CGM, Bibliothèque nationale de France), était consacrée à l'opération de conversion rétrospective elle-même. Florent Palluault a insisté sur la masse de données à informatiser (182000 notices, près d'un million d'entrées d'index) et la variété des documents décrits et des formats utilisés. La complexité du cahier des charges et l'éventail des traitements manuels et des vérifications semi-automatiques expliquent la longueur du projet (7 ans entre les études préliminaires et la fin du projet). La méthode d'encodage mise en place avec le prestataire (ArchProteus) a heureusement permis d'effectuer un travail de correction et vérification plus complet que ce qui avait été prévu initialement. Florent Palluault a également présenté l'interface Manuscrits du Catalogue collectif de France (<http://ccfr.bnf.fr>) où 80% des notices converties (correspondant aux bibliothèques hors réseau Enseignement supérieur) sont d'ores et déjà disponibles en attendant la mise en place d'un accès distant aux catalogues Calames et BnF-Archives et Manuscrits.

Aurélien Charot (informaticien, ABES) a ensuite présenté l'interface CALAMES, créée par l'ABES pour consulter le catalogue des manuscrits conservés par les bibliothèques de l'Enseignement supérieur et pour l'enrichir, en le corrigeant, complétant, modifiant, ou en créant de nouvelles notices (voir [www.calames.abes.fr](http://www.calames.abes.fr)). Calames, entièrement développé par l'ABES à partir d'outils XML standardisés, est une application 100% Web comprenant à la fois une interface de consultation et une interface de production. La base de données contient actuellement des notices issues de la conversion du CGM, ainsi que des notices issues de la conversion en XML de la base PALME (Répertoire des manuscrits littéraires français du XXe siècle), et va accueillir les nouvelles notices créées par les établissements membres du réseau. 45 établissements sont représentés dans la base Calames ; 9 d'entre eux ont commencé à utiliser l'interface de production et seront rejoints par 11 autres dès le début de 2009.

Enfin, Fabienne Queyroux (Bibliothèque de l'Institut de France) a expliqué comment le catalogue va se développer. La conversion rétrospective du CGM, ainsi que les conversions menées au même moment par le Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, ont mis en lumière la nécessité de travailler à l'élaboration d'outils normatifs : en premier lieu une norme de description des manuscrits et archives en bibliothèque (en cours de rédaction par un groupe AFNOR et fondée sur la norme américaine *DACS : Describing archives: a content standard / décrire les archives : une norme de contenu*), puis un guide d'application de l'EAD dans les bibliothèques françaises pour lequel un groupe de travail national vient d'être constitué, car on constate déjà des divergences dans les pratiques. Par ailleurs, l'un des défis techniques qui restent à relever est la mise en place d'outils de production utilisables facilement dans le réseau des bibliothèques municipales. En tout cas, la conversion du CGM constitue un socle à partir duquel pourra se construire un portail national des catalogues de manuscrits.

### ***Session 302. Des instruments de recherche évolutifs pour un traitement minimal***

Cette session était une nouvelle illustration des recommandations faites par Mark Greene et Denis Meissner en 2004 dans leur rapport « Plus de résultat, moins de procédures » pour réduire les arriérés de traitement. Greene et Meissner recommandent une approche combinant un catalogage minimal et une rationalisation du traitement scientifique, privilégiant l'accès aux utilisateurs et renonçant au classement et à la description au niveau de la pièce, très consommateurs de temps (le rapport complet peut être consulté à : <http://ahc.uwyo.edu/documents/faculty/greene/papers/Greene-Meissner.pdf>). Les intervenants ont décrit l'application de ces prescriptions dans leurs institutions respectives.

Ainsi, au Centre du patrimoine américain de l'université du Wyoming, les instruments de recherche s'arrêtent au niveau de la série organique. Les informations contextuelles sont fournies au haut niveau. Au niveau de la série organique, on aura simplement un intitulé pour un groupe d'articles, « ce qui est mieux que rien ». Les instruments de recherche plus anciens, qui peuvent être très détaillés, ont été réorganisés méthodiquement, sans reclassement physique des documents.

La Bibliothèque Beinecke des livres rares et manuscrits de l'université de Yale traite en priorité les fonds et collections les plus volumineux. Chaque nouvelle acquisition fait l'objet d'un traitement scientifique minimal. Un instrument de recherche doit comprendre un minimum de métadonnées, c'est-à-dire des informations spécifiques sur le classement du fonds ou de la collection et sur la nature particulière du plan de classement (par exemple, s'appuie-t-il sur un classement préalable ?).

### ***Session 309. Vous dites vouloir une révolution... Combiner archives, musées et bibliothèques***

A travers l'exemple d'institutions ayant opéré un rapprochement institutionnel voire une fusion complète, cette session cherchait à montrer les points de convergence entre archives, bibliothèques et musées, en particulier dans les méthodes de travail, la description des documents et objets conservés, les outils de publication, les catalogues en ligne, ainsi que dans l'attitude face aux usagers.

Pour Michael Fox (Société historique du Minnesota), il importe de minimiser les différences entre les trois types d'institutions, car bien souvent chacune de ces institutions conserve à la fois des livres, des documents d'archives et des objets. Par ailleurs, lorsque l'on se concentre sur les préférences des usagers, il est plus intéressant d'avoir un seul « bureau de références/recherche bibliographique » que trois. Un rapprochement favorise l'efficacité. La stratégie proposée pour réussir cette fusion est la suivante : définir le public visé, comprendre les besoins (au moyen d'enquêtes, par exemple), et réviser constamment les objectifs assignés. Les

outils utilisés : indexation commune, recherche fédérée sur les collections. L'aspect psychologique ne doit pas être négligé : il faut se concentrer sur les services fournis aux usagers plutôt que sur le passé, et former les agents.

D'après Steven Olsen (Département d'Histoire de l'Eglise et de la Famille, Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours = communauté mormone), la fusion des musées et des bibliothèques telle que l'on en parle aujourd'hui se trouve dans la droite ligne de la fusion, en 1996, de l'Institute of Museum Services et du Library Programs Office pour former l'Institute of Museum and Library Services (IMLS), organe fédéral d'aide aux musées et bibliothèques. En prévision de la construction d'un nouveau bâtiment (ouverture prévue en 2009), une étude a été lancée en 2003 sur la fusion entre le musée, la bibliothèque et les archives des Mormons (Church History Library, Salt Lake City), afin d'identifier les défis posés par cette fusion en termes de public, de collections, d'infrastructure informatique, etc. L'idée qui prévaut est que les usagers/visiteurs ne devraient pas avoir à se préoccuper de l'endroit et de la manière dont les documents/objets sont conservés. La stratégie à adopter est la suivante : dans un premier temps, définir les objectifs, ce qui permet de déterminer le travail à accomplir puis d'imaginer l'organisation à mettre en place et d'identifier ainsi les ressources nécessaires. Il faut faire voler en éclats la séparation entre bibliothèques, archives et musées et réorganiser les travail selon les activités principales (gestion des collections, conservation, services au public, etc.) quelle que soit la nature de ce qui est conservé.

Ricky Erway (RLG) a souligné que l'on envisageait de plus en plus les « Bibliothèques-Archives-Musées » (LAM en anglais, pour Libraries-Archives-Museums) comme un tout. Un atelier autour de la collaboration des « BAM » s'est tenu à l'initiative de RLG afin de mieux identifier les zones de collaboration actuelles entre ces différentes institutions et celles qui restent à explorer. Participaient à cet atelier la Smithsonian Institution, les universités de Yale, Princeton, Edimbourg et le Musée Victoria and Albert de Londres (Le compte-rendu de cette journée est en cours de rédaction). Voir le site d'OCLC : <http://www.oclc.org/programs/ourwork/collectivecoll/relationships/default.htm>. Quelques idées ressortent de cette journée : réfléchir à un processus graduel de resserrement de la collaboration depuis un simple contact, à une coopération ponctuelle, puis à une coordination et à une collaboration soutenue et enfin une complète convergence. Une telle convergence devrait se concrétiser par un accès fédéré aux données, une mise en commun des expertises, une part plus importante donnée au numérique et au virtuel, des services centralisés, etc. Ricky Erway a également mentionné un séminaire de formation continue tenu en mars 2008 sur la convergence de la formation professionnelle dans les trois domaines, à l'initiative de l'IMLS. Le National Endowment for Humanities, organe fédéral d'aide aux sciences humaines, a également mis sur pieds un programme sur l'accès fédéré aux ressources : on cherche donc à définir des formats, des interfaces, des vocabulaires et une culture communs aux trois types d'institutions.

### ***Session 501 : La prochaine R/Evolution : problèmes et enseignements de la numérisation de masse des collections archivistiques***

La première intervention de James Roth et Kristy Pasquariello (Bibliothèque et Musée présidentiels John F. Kennedy) portait sur les papiers du Président Kennedy, qui forment une collection d'environ 8 millions de documents, estimés à 2 pétaoctets de données. Quelle est la meilleure pratique à adopter si l'on souhaite passer d'une numérisation ponctuelle à de la numérisation de masse ? Il a été décidé pour les documents textuels de décrire au niveau du dossier (impossible d'aller jusqu'à la pièce), et pour les documents audiovisuels de décrire à la pièce ou au niveau de « l'événement » faisant l'objet du document. Les métadonnées de description au niveau du dossier utilisent 14 éléments Dublin Core ainsi que 2 éléments locaux : producteur intellectuel (le président Kennedy) et producteur archivistique (son/sa secrétaire). L'indexation se fait selon un thésaurus local plutôt que par les vedettes matière LCSH (Library of Congress Subject Headings) de la Bibliothèque du Congrès. Pour la description elle-même, l'objectif est de donner une bonne idée du contenu du dossier en un paragraphe. Ces règles ont fait l'objet au sein de l'institution d'un manuel de catalogage reprenant les 16 éléments utilisés ainsi que des exemples pour chacun des supports rencontrés (texte, photographies, image animée, etc.)

Dharma Akmon (Université du Michigan) a évoqué ensuite le problème posé par le don par Jon Cohen d'une collection d'environ 16 mètres linéaires centré sur des recherches sur le SIDA. Le donateur souhaitait une mise en ligne mais seuls 3% des documents étaient de Cohen lui-même. Il a donc été impossible de faire usage de la règle de « fair use » (« usage acceptable »), et il a été nécessaire de décrire les documents pièce à pièce afin d'en déterminer les droits intellectuels. On a ainsi déterminé environ un millier d'ayants droit. Cependant, on comprend bien qu'il serait impossible d'effectuer ce travail pour une collection de plus grande ampleur.

### ***Session 502. L'intervention avant versement : faites-leur donc faire le boulot !***

La session présentait les actions menées à l'Université de Yale pour essayer de réduire le travail des archivistes une fois les fonds versés : l'une des solutions consiste à sensibiliser les services versants ou les donateurs pour leur faire prendre en charge en amont une partie du traitement, à savoir le tri, le classement, le reconditionnement. C'est la PCI : « pre-custodial intervention » (définie par l'un des intervenants comme « une sorte de records management sans argent et sans personnel »). Deux départements sont particulièrement concernés : d'une part les archives de l'Université, d'autre part la section des archives d'architecture, qui recueille des documents venant de cabinets d'architectes sans rapport avec l'Université.

Aux archives de l'Université, les procédures mises en place après concertation avec les différents services de l'Université ont permis de gagner du temps. Les archivistes, désormais, assurent le catalogage des versements, vérifient 10% des cartons, encodent les inventaires en EAD et en assurent les mises à jour, et enfin cotent et stockent. Naturellement il a fallu former les intervenants de l'amont...

Pour le département des archives d'architecture, la mise en place du processus demande un gros investissement de la part de l'archiviste pour expliquer les processus et établir une chaîne efficace. Très souvent le premier versement est très mauvais, ce qui permet de refaire une formation sur un exemple concret. Au début tous les intervenants sont enthousiastes, puis souvent cet enthousiasme retombe et il faut entretenir la flamme. L'un des problèmes les plus fréquents concerne la définition de ce qu'il faut éliminer : un architecte praticien n'en a pas du tout la même notion qu'un archiviste ou un chercheur.

Dans les deux cas, le bilan est positif, même si des questions demeurent. Les bénéficiaires de l'opération sont souvent des bénéficiaires à long terme : les services d'archives ne gagnent pas de temps au début, puisqu'il y a un gros effort de formation et de mise en place. C'est du côté des chercheurs que les avantages sont les plus nets, car les instruments de recherche et les fonds sont mis à disposition beaucoup plus rapidement, et les descriptions s'appuient sur l'expertise des créateurs. Pour les créateurs, la PCI permet une meilleure connaissance de leurs propres archives, ainsi qu'une véritable prise de conscience de leur valeur des archives et augmente donc les chances de survie d'un certain nombre de documents, en particuliers des documents électroniques (encore que dans les cabinets d'architecture, on ne travaille pas avec des outils normalisés, ce qui pose des problèmes de conservation à long terme). Pour les services d'archives, la PCI permet de se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire la rédaction et la publication de l'instrument de recherche et la mise à disposition des fonds. Il n'en reste pas moins que des questions se posent : l'archiviste a parfois l'impression d'abdiquer ses responsabilités, n'est pas toujours sûr que les tris opérés aient été les bons (bien que la PCI implique la mise en place de tableaux de gestion plus précis). La PCI ne marche pas très bien pour les archives électroniques, car s'avère très dévoreuse de temps.

### ***Session 506. R/Évolution de l'accès : la nouvelle interface de Archives de Californie en ligne***

Depuis 1995, le projet Archives de Californie en ligne (OAC) rassemble sur Internet les inventaires EAD des collections conservées dans des musées, des sociétés d'histoire et des services d'archives californiens. OAC représente 9000 instruments de recherche en ligne décrivant les collections de plus de 100 institutions contributrices. En 2006, un autre site, Calisphere, a été développé pour permettre au grand public et aux enseignants du primaire d'accéder aux images numériques de quelques 200 000 documents primaires, tandis que OAC s'adresse aux archivistes, aux historiens et aux chercheurs. Une nouvelle interface d'OAC est en cours de développement et devrait être rendue disponible en mars 2009. Cette nouvelle interface résulte des modèles d'accès évolutifs, des besoins des usagers en ligne et de notre rôle dans un environnement Web.

Plusieurs aspects ont été pris en compte par les concepteurs de l'interface :

- la navigation des instruments de recherche n'est pas aisée ;
- le fait qu'OAC soit une agrégation de contenus provenant de différentes institutions n'est pas clair pour les usagers ;
- les utilisateurs ont des difficultés à voir ce qui est en ligne et ce qui ne l'est pas ;
- beaucoup arrivent directement sur un instrument de recherche à partir de Google, pas à partir de la page d'accueil ;
- la recherche courante est limitée ;
- la différence entre Calisphere et OAC n'est pas claire.

La refonte de l'interface est menée à partir d'une analyse comparative des fonctionnalités d'affichage et de l'écoute des utilisateurs, archivistes, chercheurs expérimentés ou néophytes. Plusieurs options ont déjà été retenues :

- possibilité de visualiser le guide général des fonds et collections dans sa totalité, et de le télécharger en PDF ;
- des tables séparées pour visualiser les collections et les documents eux-mêmes ;
- mise à disposition de cartes permettant de localiser les institutions de conservation ;
- possibilité offerte aux utilisateurs de faire des commentaires sur les collections.

### ***Session 602. Après la Révolution : accroître le potentiel de l'EAD***

Les archivistes présentent leurs descriptions en ligne comme des instruments de recherche papier. Le résultat ? Les utilisateurs ne comprennent pas les informations mises à leur disposition. Il ne suffit pas d'encoder des instruments de recherche en XML/EAD, encore faut-il que les informations soient présentées de manière intelligible. Tout en maintenant scrupuleusement les données sur le contexte, la structure et le contenu des fonds ou des collections, ne serait-il pas possible de rendre les descriptions archivistiques plus accessibles pour nos publics ?

La première intervenante, Jeanne Kramer-Smyth de l'université du Maryland, a présenté le prototype d'ArchivesZ (<http://archivesz.com/> et <http://www.spellboundblog.com/>), un outil de visualisation destiné à faciliter la recherche, la compréhension et l'exploration des fonds d'archives et des collections de manuscrits. Les fonds d'archives peuvent varier en taille, allant d'un petit nombre de dossiers à plusieurs centaines de boîtes. Il est donc difficile pour les usagers d'avoir une idée de la masse représentée par tous les documents susceptibles d'intéresser leurs recherches, surtout si ces documents sont contenus dans des fonds différents. La plate-forme ArchivesZ permet de visualiser l'importance matérielle des documents relatifs à un thème ou à une période donnée, grâce à des histogrammes qui sont générés automatiquement dès que l'on sélectionne des descripteurs. Ces histogrammes permettent aux utilisateurs d'appréhender l'étendue matérielle des documents qu'ils auront à consulter, plus facilement que ne le ferait une liste standard de résultats de recherche. L'écran de consultation se partage en quatre fenêtres. La liste des fonds conservés par une institution apparaît dans le cadre du bas à gauche. Les informations de haut niveau relatives à l'ensemble du fonds s'affichent en bas à droite. Les histogrammes sont visibles dans la partie supérieure de l'écran partagé. Une vidéo de démonstration de l'outil ArchivesZ est accessible à : [https://wiki.cs.umd.edu/cmssc734/images/8/83/ArchivesZ\\_full\\_demo\\_small.wmv](https://wiki.cs.umd.edu/cmssc734/images/8/83/ArchivesZ_full_demo_small.wmv)

Pour Max J. Evans, directeur de la division des Collections et de la Recherche de l'« Église de Jésus-Christ Des Saints des Derniers Jours » (communauté mormone), l'EAD a, depuis son introduction, il y a dix ans, reçu sa part de critiques, en partie parce que les instruments de recherche EAD publiés semblent ne pas mériter les efforts d'encodage. La présentation en ligne standard des instances EAD laisse beaucoup à désirer. Le problème, cependant, n'est pas tant l'EAD, que l'incapacité des archivistes à utiliser les possibilités offertes par le standard de présenter l'instrument de recherche comme un objet web facile à comprendre et de navigation aisée. Au lieu de cela, les instruments de recherche EAD sont publiés en ligne comme des documents papier. Certes, des versions PDF ou HTML des instruments de recherche améliorent l'accès aux collections, grâce à une publication facile, une meilleure diffusion et la possibilité de recherche. Toutefois, Max J. Evans propose une approche plus radicale de présentation d'instrument de recherche en ligne, pour produire des pages web qui ne soient plus seulement des versions électroniques de documents imprimés. Ses propositions étaient illustrées par un prototype, dont la conception a été guidée par quelques principes :

- un instrument de recherche est le substitut d'une collection ; il représente son contexte, sa structure et son contenu ;
- la navigation doit être claire ;
- l'utilisateur doit avoir la possibilité d'accéder à différentes vues d'un même instrument de recherche ;
- le contexte de toute unité documentaire est rendue implicite par son positionnement dans la structure hiérarchique d'un fonds ou d'une collection ; ce contexte doit être explicite dans chacune des autres vues ;
- l'instrument de recherche ne doit pas être un « fouillis » d'informations, l'utilisateur doit voir seulement les informations nécessaires et pas plus ;
- l'instrument de recherche doit être compréhensible, l'utilisateur doit pouvoir descendre vers n'importe quel niveau de description, il doit pouvoir accéder de la description du dossier à la description d'un document et de la description d'un document à l'image numérique de ce document ;
- le jargon archivistique est à éviter ;
- les descripteurs doivent pouvoir être visualisés sous forme de listes ou de nuages de mots-clé ;
- des bulles d'aide contextuelle sont à prévoir, pour guider l'interrogation.

La dernière intervenante était Elizabeth Yakel de l'Université du Michigan, avec une présentation de l'expérience du site « Collections numériques de l'expédition Ours polaire », qui met à disposition des internautes ensemble de collections numérisées concernant une expédition américaine en Russie du Nord en 1918-1919 (voir bulletin EAD n° 31 <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1283>>). Le site tend à mettre en relation les usagers avec les archives en utilisant les outils du Web 2.0 comme un moyen vers une fin, pas comme une fin en soi. Les principaux points de cette intervention étaient les suivants :

- donner du sens : les différents publics utiliseront les archives de manière différente. Si l'on crée un site donnant aux utilisateurs un « espace social » pour ajouter leurs propres commentaires, il faut s'attendre à ce qu'ils ajoutent des informations très différentes de ce à quoi on s'attendait ;
- partager les métadonnées : reconnaître que d'autres ont l'expertise et peuvent corriger vos informations ou ajouter des informations. Cela peut permettre, par exemple, de recueillir les noms de photographes que l'archiviste n'avait pas réussi à identifier ou de faire le lien entre deux correspondants, lien qui avait échappé à l'archiviste ;
- partager les responsabilités : l'expérience des usagers peut être personnalisée. Ils peuvent s'enregistrer sur le site, faire des commentaires et même créer un profil qu'ils pourront partager avec d'autres utilisateurs.

Quel est le rôle de l'archiviste dans tout cela ? Elisabeth Yakel suggère les possibilités suivantes :

- conception technologique/interface : être à l'origine de l'espace social, mettre à disposition le site et les documents ;
- les archivistes comme des acteurs sociaux : en permettant aux usagers de faire des commentaires, comment les archivistes peuvent-ils s'impliquer en répondant à ces commentaires ? Quelles responsabilités avons-nous en créant le site ? Le développement et la gestion d'un tel site ne se font-ils pas au détriment de nos autres missions ?
- médiation partagée : s'il n'y a pas déjà de communautés d'utilisateurs « réels », peut-on créer une communauté virtuelle, en ligne, pour nos collections ?

### **3. Symposium « L'EAD a 10 ans »**

Pour les 10 ans de l'EAD, la Société des archivistes américains, avec le soutien de OCLC-RLG, organisait un symposium d'une journée.

La matinée était consacrée à un retour d'expériences de mise en œuvre du standard dans quatre pays européens : Royaume-Uni (Bill Stocking, British Library), France (Florent Palluault, Bibliothèque nationale de France), et Claire Sibille, direction des Archives de France), Allemagne (Angelika Menne-Haritz, Bundesarchiv), et Pays-Bas (Henny van Schie, national Archief).

Au Royaume-Uni, l'utilisation de l'EAD a rencontré un vif succès dès 1997. Elle a d'abord été utilisée pour des projets de conversion rétrospective aux Archives nationales (Public Record Office, aujourd'hui The National Archives) et dans les départements des universités en charge des collections de manuscrits et des fonds spécialisés. Le contexte était favorable : politique gouvernementale visant à accroître l'offre de services en ligne, possibilités de financement, notamment par le biais de la Loterie nationale, besoin d'un format de structuration des données pour la mise en ligne des descriptions archivistiques concomitant avec le développement de l'EAD aux États-Unis, avantages du format lui-même (l'EAD est fondée sur des normes ouvertes, portée sur SGML, elle a été rendue compatible avec XML et les technologies apparentées ; elle n'est pas liée à des logiciels propriétaires ; son élaboration et son suivi sont assurés par un groupe d'experts international ; elle est très flexible ; c'est un format de structuration des données conçu pour fonctionner avec des normes de description comme ISAD(G)). Aujourd'hui, l'EAD est utilisée par des structures individuelles ou par des services fédérés comme le portail d'archives universitaires ArchivesHub (<http://www.archiveshub.ac.uk/>) ou l'application des Archives nationales Access to Archives (<<http://www.nationalarchives.gov.uk/a2a/>>). Au départ, les moteurs de recherche Dynatext et Dynaweb ont été utilisés par le Public Record Office et les archives des universités pour pouvoir interroger les instances EAD. Depuis, les stratégies sont différentes (par exemple, la plate-forme ArchivesHub utilise le moteur de recherche Cheshire, le protocole Z39.50 et des programmes XSL). Les débats portent actuellement sur un projet de modèle de données plus complexe décrivant des séries organiques (non plus des fonds), des producteurs et les fonctions/activités exercées par ces derniers et décrivant les relations entre ces entités, modèle inspiré du système australien des séries, et aussi sur un réseau utilisant plus de modèles distribués et plus de protocoles d'échange comme le Z39.50.

En France, les Archives ont montré très tôt de l'intérêt pour l'EAD parce que le format était porté sur XML et parce qu'il était compatible avec ISAD(G). Avec la traduction de la documentation anglaise et les recommandations élaborées par le groupe d'experts de l'AFNOR, avec l'organisation de formations et de journées d'études, l'EAD et l'EAC sont à présent des formats bien connus de la communauté archivistique française. L'intégration de l'EAD et de l'EAC par les logiciels métiers devrait permettre aux services d'archives français d'adopter ces standards. Enfin, le développement de portails sera décisif et encouragera les institutions à mettre en œuvre l'EAD.

Comme ailleurs, les obstacles à la mise en œuvre de l'EAD sont multiples : taille réduite des services, manque de normalisation des pratiques descriptives, multiplicité des outils logiciels existants et diversité d'utilisation de l'EAD concernant l'ordre des balises et la granularité de l'encodage. Ces difficultés expliquent en partie le nombre encore limité des sites web donnant accès à des instruments de recherche EAD, mais la situation évolue rapidement et la mise en œuvre de l'EAD est en plein essor (voir le référentiel des utilisations françaises de l'EAD). Des solutions originales, libres ou propriétaires ont été développées pour publier des inventaires sur Internet. Les Archives nationales (Paris et Aix-en-Provence) utilisent des éditeurs XML pour encoder leurs instruments de recherche, tandis que les services territoriaux ont délibérément choisi une approche pratique, utilisant pour l'encodage des instruments de recherche un export automatique de données depuis un système de gestion archivistique et pour leur publication des outils sélectionnés sur la base de la simplicité d'utilisation et de l'efficacité plutôt que sur la base de la flexibilité.

L'EAD est surtout mise en œuvre dans des applications en ligne d'institutions individuelles, mais aussi dans quelques services offrant un accès fédéré. Ainsi, le ministère de la Culture et de la Communication a récemment rendu disponible un portail national appelé « Collections », guichet unique d'accès aux bases patrimoniales du ministère (<http://www.culture.fr> Onglet Collections). Trois techniques différentes sont utilisées afin d'« attaquer » les bases de données du portail (notamment BORA et IREL) par l'intermédiaire d'un entrepôt fugitif constitué d'un index au format XML. Par ailleurs, la direction des Archives de France participe au projet de portail européen qui doit à terme donner accès à des millions de livres, d'images, de documents d'archives, de films numérisés, conservés dans des bibliothèques, des archives, des musées et des archives audiovisuelles de l'Europe entière.

Du fait des limites des formats MARC, l'EAD a suscité très vite l'intérêt des bibliothèques pour décrire de manière satisfaisante leurs fonds d'archives ou de manuscrits. Archivistes et bibliothécaires français ont joint leurs efforts au sein du groupe d'experts AFNOR pour traduire et diffuser l'EAD. Les formations se sont développées à partir de 2003, mais trois projets majeurs de conversion rétrospectifs ont été décisifs pour la mise en œuvre de l'EAD : le Catalogue général des manuscrits et des bibliothèques publiques de France, le Répertoire des manuscrits littéraires du XXe siècle et les manuscrits occidentaux et orientaux de la Bibliothèque nationale de France. Différents catalogues sont désormais accessibles en ligne : on peut citer comme exemples Calames (Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur) mis au point par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (<http://www.calames.abes.fr>), BnF archives et manuscrits (<http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/pl/>) qui regroupe les inventaires en EAD de la Bibliothèque nationale de France, le Catalogue collectif de France (<http://ccfr.bnf.fr>), l'interface de consultation des catalogues de la Bibliothèque municipale de Lyon (<http://www.bm-lyon.fr/trouver/pleade/presentation.htm>) ou encore la plateforme Archive numérique d'objets et de matériaux iconographiques scientifiques réalisée par le Centre National pour la numérisation de sources visuelles (<http://www.arch.cn2sv.cnrs.fr/aoms/>).

En Allemagne, à la fin des années 1990, le contexte était très différent : des systèmes informatiques centralisés, quelques sociétés éditrices de logiciels de bases de données et des développements d'applications spécifiques dans les grandes institutions. Le fait de considérer à nouveau les descriptions archivistiques comme un tout, faisant partie d'un document textuel, l'instrument de recherche, a favorisé l'adoption de l'EAD. L'EAD permet de travailler dans un environnement professionnel, moins technique, elle permet aussi de faire des descriptions à plusieurs niveaux, il est possible d'utiliser les états des fonds pour structurer un corpus d'instruments de recherche. Des outils spécifiques ont été développés : MidosaXML (pour saisir, éditer et présenter des instruments de recherche en ligne), MEX (utilisé depuis 2007 pour saisir, éditer, enrichir avec des images numériques et présenter en ligne les instruments de recherche) et MidosaSearch (outil de consultation basé sur le moteur Lucene, permettant une navigation arborescente et recherche plein texte parmi des ensembles d'instruments de recherche). Un projet de portail des archives allemandes est en cours. Il s'agit d'élaborer un catalogue collectif, avec trois niveaux : « paysage archivistique » ou annuaire des services d'archives allemands (utilisation de l'EAD et de l'EAC pour structurer les descriptions), état des fonds/guide d'orientation par service (utilisation de l'EAD et de l'EAC) et instruments de recherche au sein de chaque service (utilisation de l'EAD et de METS). L'Allemagne est également impliquée dans le projet de portail archivistique européen, qui repose sur plusieurs grands principes : préserver la richesse des informations dans les descriptions existantes ; partir des données et des modèles de présentation existants ; laisser la responsabilité des données aux institutions ; avoir un système aussi décentralisé que possible. L'EAD a été retenue comme format de structuration des données pour

avoir une présentation flexible sans avoir besoin de traduire la structure hiérarchisée des descriptions dans une base de données relationnelle. La présentation des descriptions archivistiques repose sur le concept de livre numérique avec des reproductions numériques contextualisées, et les informations reliées les unes aux autres et organisées hiérarchiquement.

Aux Pays-Bas, les premiers tests ont eu lieu dès 1997, mais l'EAD n'est pour le moment mise en œuvre qu'aux Archives nationales, à l'Institut d'histoire sociale, au département des Collections spéciales de l'université d'Amsterdam et de Leyde et aux Archives de la ville d'Amsterdam. En Belgique, le standard est mis en œuvre aux Archives du Royaume à Bruxelles et dans 8 services d'archives provinciales. Des problèmes se posent aux Archives nationales des Pays-Bas : convaincre les archivistes que l'EAD est le bon outil, manque d'outils comme les scripts ou les feuilles de style. A présent, 4200 instruments de recherche EAD sont en ligne. Un éditeur, ProMEAD a été développé, ainsi que des outils pour vérifier les documents EAD. Un manuel de bonnes pratiques de l'EAD a également été élaboré par les Archives nationales, avec certaines recommandations : éléments et attributs obligatoires ou non autorisés, valeurs d'attributs, nommage des fichiers EAD, utilisation de <unitid> au lieu de <container>, etc. Ce manuel de bonnes pratiques pourrait également être utilisé par les services d'archives belges.

L'après-midi était consacrée à un panel de discussions sur les évolutions possibles de l'EAD et de la description archivistique dans les 10 ans à venir. Les cinq intervenants (Kathy Wisser Université de Caroline du Nord, Chapel Hill ; Mark Matienzo, Bibliothèque publique de New-York ; Jeanne Kramer-Smyth, Université du Maryland ; Michelle Light, Université de Californie, Irvine ; Mary Elings, Université de Californie, Berkeley) ont fait part de leurs réflexions autour de différentes questions :

- l'EAD a été explicitement conçue pour supporter une grande variété de pratiques de description. Après 10 ans d'expérience d'encodage, comme étudier les approches existantes de balisage et comment déterminer quels sont les éléments les plus utiles, du point de vue à la fois de l'utilisateur final et du gestionnaire de l'information ? Michelle Light fait remarquer que les instances EAD disponibles sur Archives de Californie en ligne peuvent présenter des différences notables d'encodage et que tout projet de publication web d'instruments de recherche EAD doit s'accompagner de guides et d'outils d'aide à l'encodage ;
- la description archivistique évoluera-t-elle vers un modèle centré document ? Quelles sont les possibilités pour évoluer vers d'autres modèles de représentation, qui s'écarteraient des structures hiérarchiques et qui auraient une structure relationnelle ? Pour Mark Matienzo, il faut effectivement repenser les modèles de données, en s'interrogeant sur ce qui est le plus important, le contexte ou le contenu ? Pour Kathy Wisser, les travaux actuels du groupe EAC peuvent apporter un début de réponse. Il s'agit de rendre le futur schéma EAC-CPF interopérable et adaptable aux besoins de projets particuliers de mise en œuvre dans des contextes différents, et d'utiliser la technique des « espaces de noms » pour permettre une meilleure répartition des rôles entre les schémas existants, l'intégration dans un schéma des parties d'un autre schéma mais aussi le partage d'éléments conceptuels par les différents schémas EA... ;
- les éléments EAD utilisés dans les descriptions existantes (noms de personnes et d'organismes, termes géographiques, sujets, dates, etc.) sont-ils le plus adaptés dans le contexte d'agrégation des données pour un accès de réseau intégré ? Si oui, quel peut être l'impact sur la description archivistique ? Est-ce que des éléments de description interconnectés entre eux permettraient une identification automatique des termes plutôt qu'un balisage explicite qui prend beaucoup de temps ? Kathy Wisser est revenue sur la notion d'« accès intégré », qui d'après elle consiste à « mettre en réseau les noms de personnes ou d'organismes, les lieux, etc., traverser les limites institutionnelles entre bibliothèques, musées et archives, avoir des points de vue et des moyens d'entrée multiples pour les ressources » ;
- l'influence des recommandations Greene-Meissner « Plus de résultat, moins de processus » sur le traitement archivistique aux Etats-Unis a été un catalyseur (voir session 302). Quel sera l'impact de ces recommandations sur la description archivistique, sachant que les utilisateurs souhaitent des informations précises au niveau des documents et pourront l'exprimer avec les nouveaux outils du Web 2.0 ?
- dans de nombreux services, l'utilisation de l'EAD a changé les pratiques de description. Quelles sont les normes qui existent maintenant ou qui devraient être élaborées pour améliorer les pratiques ? Pour Kathy Wisser, la notion de contexte archivistique ne concerne pas seulement les producteurs d'archives et leurs fonctions et activités ; elle devrait être étendue et des outils normatifs permettant de décrire d'autres entités contextuelles (comme par exemple les lieux géographiques) pourraient être développés ;

- les technologies (en particulier l'avènement du web) ont changé notre approche de la pratique de la description archivistique. De quelles nouvelles technologies avons-nous besoin pour changer encore plus nos pratiques ?
- quels sont les outils de création de métadonnées qui nous poussent dans de nouvelles directions ? Est-ce que les outils existants sont simplement le reflet des pratiques actuelles ? De quelle sorte d'outils avons-nous besoin pour ces évolutions ? Pour Jeanne Kramer-Smyth, nous disposons aujourd'hui de plus d'outils de production et de publication EAD et de conversion de formats, ce qui permet aux petites institutions de participer à des projets plus importants ; les entrepôts numériques centralisés sont de plus en plus nombreux (Archives de Californie en ligne, Archives numériques du Nord-Ouest, ArchiveGrid), s'accompagnant de l'élaboration de guides de bonnes pratiques pour les métadonnées de description (Bibliothèque numérique de Californie) et de thésauri ou de vocabulaires contrôlés (service de terminologie d'OCLC, projet HiLT, High-level Thesaurus Project ou Projet de Thésaurus de haut niveau, qui a pour but de présenter un ensemble de recommandations concernant l'interopérabilité des accès dits matière entre systèmes documentaires, et la navigation par sujets « dans un contexte où il y a une variété de communautés, de services ainsi que de types de services ou de ressources ») ;
- les différents centres de production de métadonnées (bibliothèques, archives, musées, bibliothèques numériques, institutions patrimoniales, etc.) ont des relations de plus en plus étroites. Quelle sera leur influence les uns sur les autres ?
- quelle sera l'influence des descriptions des documents numériques natifs sur les pratiques de description archivistique ?
- dans quelle mesure notre compréhension des besoins des utilisateurs finaux peut-elle influencer nos pratiques descriptives ? Quels sont les projets de recherche nécessaires pour nous aider à comprendre ces besoins ? Pour Mary Elings, Calisphere est un bon exemple de conception de site par rapport à un public donné (voir sessions 102 et 506).
- quel sera l'impact des métadonnées fournies par les usagers, les archives étant confrontées à l'influence grandissante des concepts d'interaction sociale du web 2.0 ? Mary Elings mentionne que de plus en plus d'institutions patrimoniales ont recours à Flickr pour diffuser auprès d'un plus large public leurs collections numérisées et recueillir des commentaires ou des informations complémentaires qui viendront compléter et corriger les instruments de recherche (Bibliothèque du Congrès, Musée Brooklyn de New-York, Institution Smithsonian de Washington, Musée Powerhouse de Sydney, etc.).

---

Merci de faire parvenir toute information ou tout article pour le prochain numéro à : Claire Sibille, Direction des Archives de France, Département de l'innovation technologique et de la normalisation